

# Violence des hommes: difficile de la stopper

Autor(en): **Broccard, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 40

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-971380>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.





**SOCIOLOGIE**

La violence domestique est réelle. Comment protéger efficacement la femme? A Bâle-Ville, des mesures concrètes sont étudiées, de même que la mise en place, encore difficile, d'un programme d'entraînement au respect de sa partenaire pour les hommes portés à la violence.

# Violence des hommes: difficile de la **stopper**

PAR NICOLAS BROCCARD  
PHOTO IMAGE BANK



**L**a violence domestique est longtemps restée sujet tabou. Ce n'est qu'avec la création des premières maisons pour femmes – en 1978 à Genève et en 1979 à Zurich – que l'opinion publique a peu à peu pris conscience de ce problème. Ces maisons ont constitué une première réponse à la nécessité de protéger les femmes maltraitées. Mais elles ne peuvent offrir de l'aide que dans les cas les plus graves. En outre, c'est la victime – et non pas le coupable – qui est contrainte de quitter le foyer conjugal.

Des études, menées entre autres par le Programme national de recherche (PNR) «Femmes, droit et société», ont mis à jour les dimensions de la violence domestique: 6% de toutes les femmes qui vivent une relation avec un homme ont, en l'espace des douze derniers mois, eu à subir de la violence soit physique soit sexuelle de la part de leur partenaire. Dans le courant de leur vie, 21% des femmes ont été au moins une fois maltraitées par leur conjoint.

«Halte à la violence. Un modèle d'intervention semi-privé semi-public contre la violence dans la proximité sociale» est un modèle pilote dans le canton de Bâle-Ville. Le projet se veut orienté vers la pratique et étudie les possibilités et les chances d'interventions publiques, au sens concret du verbe «intervenir», (s'immiscer, s'entremettre). La campagne bâloise «Halte à la violence» est financée par le PNR «Violence au quotidien et criminalité organisée», par le canton de Bâle-Ville ainsi que par des institutions et personnes privées. Le projet a débuté en automne 1996 et se poursuit jusqu'à fin septembre 1999.

### La violence souvent impunie

L'expérience a montré aux sociologues Daniela Gloor et Hanna Meier que «les projets de recherche orientés vers la pratique sont souvent confrontés à des difficultés». C'est pourquoi les deux sociologues attendaient avec impatience le point central du projet: une table ronde réunissant des représentantes et représentants de la police, de la justice, de la maison pour femmes, d'aides aux victimes et d'autres institutions. Le dialogue s'est

## PROGRAMME DE COURS

### Respect et partenariat

Un comportement violent peut être modifié, telle est l'idée-force du programme des cours proposés à Bâle aux hommes portés à la violence. La violence doit être remplacée par le partenariat: au lieu de casser les objets, l'homme apprend à écouter; au lieu de contrôler tous les faits et gestes de sa femme, il commence par respecter ses amies et amis.

Le programme d'entraînement comprend huit thèmes, de la non-violence au comportement équitable en passant par le respect dans la sexualité. Son principe est que les hommes violents apprennent à assumer la responsabilité de leurs actes. Pour chacun des thèmes, trois séances hebdomadaires de deux heures sont prévues. La première semaine, les hommes, au cours de jeux de rôles, apprennent à connaître leur propre mode de comportement violent; la deuxième semaine, à l'aide de feuilles de self-control, ils explorent leur comportement jusqu'au fond; et la troisième semaine, ils exercent, de nouveau dans des jeux de rôles, des modes de comportement alternatifs, pour ne plus retomber dans la violence.

installé étonnamment vite. Depuis octobre 1997, une table ronde de ce type a lieu tous les deux mois: «Les instances de l'Etat cherchent également des réponses à la violence au sein du couple et du partenariat.»

Des progrès restent à faire au niveau juridique. Une étude de «Halte à la violence» a porté sur 203 plaintes déposées en 1995 auprès des pouvoirs judiciaires de Bâle-Ville pour violence domestique. Lorsque, en février 1997, les juristes Pascale Baeriswyl et Andrea Büchler ont analysé ces plaintes, 72% des cas avaient été classés; 9% ont donné lieu à un jugement devant le tribunal pénal. Moins de 1% des hommes accusés ont été soumis à une peine sans condition. «La vio-

lence au sein du couple et du partenariat reste donc la plupart du temps impunie», constate Pascale Baeriswyl. Pourtant le droit de Bâle-Ville offre tout à fait la possibilité d'intervenir, par exemple par l'arrestation provisoire de l'accusé. D'où cet autre constat: on a encore trop rarement recours aux mesures qui existent pour protéger les femmes.

### Trop peu d'inscrits

Le projet bâlois prévoit en outre un programme d'entraînement pour les hommes portés à la violence. Pendant 27 semaines, ils doivent apprendre à disséquer les modèles de comportement violent et à traiter leur partenaire avec respect. Les personnes concernées peuvent s'inscrire librement ou être astreintes à le faire par un tribunal ou une autorité tutélaire. Le cours n'a pas encore pu avoir lieu, faute d'un fondement légal pour obliger un homme à participer et d'hommes inscrits d'eux-mêmes. Troisième constat: on ne peut guère s'attendre à ce que des hommes violents s'annoncent de leur propre gré.

Aux yeux de Daniela Gloor et de Hanna Meier, l'évaluation appropriée des dangers est décisive: «Lorsqu'une dame appelle la police et dit que ses voisins sont de nouveau en train de se battre ou que la femme battue demande de l'aide, comment, une fois sur place, la police juge-t-elle la situation?» Questionne-t-elle plus avant: est-ce la première fois qu'un tel acte de violence a été commis? Le coupable frappe-t-il également les enfants? Possède-t-il une arme? Un premier pas vers la protection de la femme serait que la police puisse garder pendant 24 heures l'homme sous surveillance. Mais pour cela les fonctionnaires ont besoin d'instructions claires. Les deux sociologues ont également constaté que de telles lignes directrices, par exemple sous forme d'un manuel, font encore défaut.

Chaque année, en Suisse, le conflit avec le partenaire se termine par la mort pour environ 40 femmes. Hanna Meier en arrive donc à la conclusion suivante: «Ce n'est que si la violence est reconnue très tôt et qu'elle est tout de suite traitée que le nombre des décès pourra diminuer.» ■